



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
LE PREMIER MINISTRE**

**RENCONTRE DE HAUT NIVEAU DES PREMIERS RESPONSABLES  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE LA  
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE POUR L'INSERTION DES JEUNES**

**Lundi 16 décembre 2024**

*- Auditorium de la Primature, Plateau -*

- **Monsieur le Président du Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental, Président de l'Association des Régions et Districts de Côte d'Ivoire ;**
- **Madame la Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement ;**
- **Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;**
- **Monsieur le Ministre des Finances et du Budget ;**
- **Monsieur le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique ;**
- **Messieurs les Ministre-Gouverneurs des Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux ;**
- **Mesdames et Messieurs les élus ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets ministériels ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'Administration Territoriale ;**
- **Monsieur le Coordonnateur du Bureau de Coordination des Programmes Emploi ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres des cellules projets des collectivités territoriales ;**

- **Mesdames et Messieurs de la presse ;**
- **Chers amis jeunes ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais souhaiter la bienvenue à chacune et chacun de vous à cette rencontre d'échanges qui s'inscrit dans le cadre global de la volonté du Gouvernement de renforcer les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales pour la mise en œuvre efficace de programmes spécifiques en faveur des populations.

Notre rencontre de ce jour vise le renforcement du dispositif de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée aux collectivités territoriales des programmes d'insertion des jeunes.

En effet, il y a bientôt deux ans que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a décrété l'année 2023 « **Année de la jeunesse** ». Cette volonté s'est traduite par l'élaboration d'un programme spécial et ambitieux dédié à la jeunesse, à savoir le « **Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGOUV)** » pour la période 2023-2025.

Ce Programme d'envergure, fixe les lignes directrices de l'action du Gouvernement pour les jeunes de Côte d'Ivoire sur la période 2023-2025 et vise à amplifier les politiques publiques en faveur des jeunes en vue de leur assurer une bonne insertion professionnelle et de leur garantir de meilleures conditions de vie.

Au regard de cet engagement, dès ma prise de fonction, en octobre 2023, et conformément aux hautes instructions du Président de la République, j'ai immédiatement fait de l'emploi des jeunes, à la fois un élément central et une priorité absolue de l'action gouvernementale.

A cet effet, nous avons mobilisé des moyens considérables, avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers à l'effet d'amplifier ce programme jeunesse du Gouvernement dont le coût s'élève à **1 118 milliards FCFA**.

Ainsi, de 2023 à 2024, le Gouvernement a pu mobiliser 974 milliards, grâce aux efforts propres de l'Etat et au soutien des partenaires techniques et financiers.

Ces ressources sont orientés vers la construction et la réhabilitation d'établissement dans le secteur éducation-formation-enseignement technique, le financement de projets, l'accompagnement pour les stages et l'autonomisation.

Les acquis à ce jour qui viennent d'être rappelés par le Ministre en charge de la jeunesse, appellent à la mobilisation et à l'engagement des jeunes, à tirer le meilleur profit de l'écosystème mis en place.

C'est l'occasion pour moi de féliciter, une fois de plus, le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, Monsieur Mamadou TOURE, pour la parfaite coordination des actions du PJGouv pilotés avec les Ministères sectoriels.

En particulier, la réussite de la régionalisation de la stratégie d'insertion des jeunes qui a permis d'assurer une grande implication des acteurs de développement au niveau des différentes localités.

Qu'il me soit également permis de saluer et de remercier la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement, qui ne ménagent aucun effort pour accompagner les initiatives du Gouvernement, surtout en matière d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Ces résultats présentés, bien que satisfaisants, doivent nous amener à agir encore plus vite, pour accélérer la mise en œuvre de l'un des objectifs majeurs du Plan National de Développement (PND), à savoir faire bénéficier toutes les régions de cette dynamique d'amélioration, de même que toutes les couches de la population.

Aussi, est-il important de s'appuyer sur les collectivités, dans la préparation et la mise en œuvre des projets et programmes, afin d'assurer une meilleure prise en compte des spécificités socio-économiques territoriales.

La régionalisation de la stratégie d'insertion des jeunes initiée, à travers la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée qui nous réunit ce jour, répond au souci à ce besoin.

Il s'agit, à travers cette approche, contrairement à un pilotage centralisé, de mieux concilier les objectifs globaux avec l'efficacité et l'efficience de la politique d'autonomisation des jeunes dans les régions, grâce à un meilleur ajustement des besoins et des réalités concrètes des localités.

**Messieurs les Ministre-Gouverneurs,**

**Mesdames et Messieurs les Présidents de régions,**

Le transfert de ressources et de responsabilité à vos collectivités pour l'insertion des jeunes dans le cadre de la Maitrise d'Ouvrage Déléguée s'inscrit dans la volonté de l'Etat de faire confiance aux collectivités territoriales, dans la mise en œuvre de l'action gouvernementale et ceci, en lien, avec les principes de décentralisation.

Je me réjouis donc de la présente rencontre qui permet d'adresser l'épineuse question des relations Gouvernement-collectivités et aussi de réfléchir, à travers ce dispositif innovant, sur la mise en place d'un « **contrat de responsabilité entre l'Etat et les collectivités** ». Ce contrat devra se traduire par un meilleur respect et un accroissement des compétences des collectivités avec des obligations de redevabilité.

Cette réflexion sur la relation Etat-collectivité, je l'ai pratiquée en tant que Ministre-Gouverneur. L'idée de la contractualisation avec les collectivités territoriales entreprise dans le cadre de la mise en œuvre de programmes d'insertion des jeunes n'est pas une idée qui vient uniquement du Gouvernement.

C'est aussi une idée, un désir réel des collectivités territoriales pour leur permettre d'accomplir leurs missions telles que prévues par la loi sur la décentralisation.

A cet effet, le dispositif de maîtrise d'ouvrage déléguée aux collectivités n'est pas simplement respectueux de la décentralisation, il vient, à certains égards, poser les bases de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales dans un domaine aussi important et prioritaire que celui de l'insertion des jeunes.

L'occasion nous est donnée ce jour, tous ensemble, de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des conventions, d'identifier les freins administratifs ou opérationnels à la réalisation des activités et surtout de faire des propositions pour faciliter la mise en œuvre des programmes et garantir l'atteinte des résultats et des objectifs.

Il s'agira également d'analyser, avec vous des pistes nouvelles pour assurer la mise en place de mécanismes de pérennisation de cette approche décentralisée. C'est ainsi, que nous parviendrons à améliorer davantage nos politiques d'insertion professionnelle des jeunes, y compris dans les zones rurales.

Tout en vous réitérant mes remerciements, je déclare ouverte cette rencontre de haut niveau sur le dispositif de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée aux collectivités territoriales pour l'insertion des jeunes.

**Je vous remercie**